

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

Nbre de Conseillers en exercice 14
Présents 12
Votants 12

DELIBERATION n° 2026-02-07

**OBJET : ACHAT DE TABLES
D'EXTERIEUR – ÉCOLE**

L'an deux mil vingt-six, le 10 mars 2026, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 03 mars 2026

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Claudine HÉRAUD, Patrice SOPÉNA, Franck CHASSIN, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN, Jean-Michel PICQ, Laurent QUÉRION, Thierry COURJAUD,

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN ; Benoît VIAUD ;

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HÉRAUD

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commission des écoles a été sollicitée par les délégués de l'école de Donnezac dans le cadre d'un projet d'aménagement de la cour de l'école.

Ce projet consiste en l'installation de deux tables fixes avec bancs intégrés, destinées à créer deux coins calmes dans la cour. Les emplacements envisagés pour ces équipements ont été localisés sur un plan par les délégués de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents

- D'APPOUVER favorablement à la demande des délégués de l'école concernant l'acquisition et l'installation de deux tables d'extérieur fixes avec bancs dans la cour de l'école.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 11/03/2026

Jean-François JOYE
Maire

Secrétaire de séance
Claudine HÉRAUD

Affiché le : 23 MARS 2026

Transmis au représentant de l'état : 23 MARS 2026



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 033-213301518-20260310-2026_02_07-DE

